

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le douze juillet à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Jean-Pierre POLIN, Françoise BOUTILLIER, Jean-Pierre FOUCART, Marie-Paule LEJEUNE.

Absent excusé : Jean-Claude COLLET, Claudine POLIN

Secrétaire : Jean-Pierre FOUCART

\*\*\*\*\*

Lecture et approbation du compte-rendu du 21 juin 2019.

**14 JUILLET**

Il y a 27 personnes d'inscrites.  
Les derniers préparatifs sont passés en revue.

**CARCT**

Monsieur le Maire donne des explications sur la gestion des déchets et la redevance initiative, qui sera mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Un marché va être lancé pour la mise en place.

Depuis la 1<sup>er</sup> janvier 2019, la CARCT a pris la compétence Régie d'Assainissement.

A la demande de l'Etat, la CARCT peut prendre la compétence « eau propre ». Celle-ci la refuser et laisse à l'USESA cette compétence

**QUESTIONS DIVERSES**

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.